**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le 21 janvier 2021**

 UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 ------------------------------------

 **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**

**L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE vérifier au prononcé**

 **--------------------------------**

 **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE**

37e session Examen Périodique Universel (EPU), du 18 au 29 janvier 2021

 **PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU SULTANAT D’OMAN**

**Madame la Présidente,**

La délégation sénégalaise voudrait saisir cette opportunité pour adresser à celle du Sultanat d’Oman ses chaleureuses félicitations pour la présentation de son rapport national au titre du troisième cycle de l’EPU.

Le Sénégal se réjouit de l’adoption, ces dernières années, par le Gouvernement omanais, d’instruments juridiques destinés à promouvoir et à protéger tous les droits de l’homme et toutes les libertés fondamentales avec une attention particulière accordée à l’autonomisation des femmes.

Le Sénégal salue, également, les efforts importants consentis par le Sultanat d’Oman aussi bien sur le plan normatif que sur le plan institutionnel afin de mettre en œuvre les 169 sur les 233 recommandations reçues lors du second cycle de l’EPU et voudrait lui soumettre les recommandations suivantes :

* Ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et les membres de leur famille ;
* Réduire les écarts persistants de rémunération entre les sexes, aussi bien dans le secteur public que le secteur privé ; et
* Adopter une législation nationale relative à l’asile qui soit conforme aux normes internationales.

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès au Sultanat d’Oman dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

 **Je vous remercie.**